



**ÉGLISE CATHOLIQUE**  
**EN CHARENTE**  
Diocèse d'Angoulême

---

## Oratoire en projet de fondation d'Angoulême

---

Depuis janvier 2018, des prêtres et des laïcs de notre diocèse cheminent vers la fondation d'un Oratoire de saint Philippe Néri.



## Qui est saint Philippe Néri ?

Né en 1515, saint Philippe arrive à Rome à l'âge de 20 ans avec un grand désir de servir Dieu et les hommes en aimant profondément l'Eglise. Prenant soin des pauvres et des malades, il n'aura de cesse de vouloir faire connaître la Parole de Dieu. Grand priant, il passe de longues nuits en prière dans les catacombes. Il y recevra en 1544 l'effusion de l'Esprit Saint qui enflammera son cœur d'une grande charité. Très vite, de nombreux disciples se joindront à lui pour vivre et propager l'esprit « philippin » : l'Oratoire est né !

## Qui sont les oratoriens ?

Ce sont des prêtres ou des frères, fils de saint Philippe, réunis en « congrégation » et qui mènent une vie stable et fraternelle au service de l'Oratoire et du diocèse dans lequel ils sont implantés.

## Et la place des laïcs ?

Elle est centrale dans l'Oratoire ! Saint Philippe a vécu à Rome un apostolat laïc durant une quinzaine d'années avant de devenir prêtre. Les pères de l'Oratoire veillent à associer à leur mission les laïcs attirés par saint Philippe. Ils les accompagnent humainement et spirituellement.

## Qui sont les membres actuels ?

La future congrégation de l'Oratoire est composée aujourd'hui de trois prêtres : le père Frédéric Vollaud, le Père Florian Marchand et le Père Jean-Vivien Pâquier (prêtre du diocèse de Bordeaux). Un jeune homme vit aujourd'hui avec eux pour une année de discernement.

## Comment se passe le processus de fondation ?

Mgr Gosselin a demandé à la Procure générale de l'Oratoire que puisse s'établir sur son diocèse un Oratoire. Les pères Frédéric et Florian ont alors reçu un premier décret encourageant la fondation. Aujourd'hui, après avoir été rejoints par le Père Jean-Vivien, vient le temps de trouver un lieu d'habitation stable près de l'église Saint-Jacques de l'Houmeau à Angoulême afin que l'Oratoire puisse s'établir et être reconnu.

## Nous avons besoin de vous !

La maison ayant été trouvée (au 37, rue Fontaine du Lizier), elle a besoin de travaux conséquents. Nous vous proposons de nous aider sur une phase essentielle du projet de restauration de la maison : l'aménagement de la cave en « chapelle intérieure ».

Nous sommes heureux de vous inviter le **mercredi 11 décembre à 20h30** à l'église Saint-Jacques de l'Houmeau pour une présentation globale du projet et un temps d'échanges.

Soyez tous les bienvenus !

Faire un don

Suivez-nous sur : Facebook

Suivez-nous sur Instagram